

**VILLE DE POISSY**

SERVICES TECHNIQUES  
Subdivision Environnement  
Dossier suivi par Mme CARCASSES  
☎ 01.39.22.54.86  
☎ 01.39.65.47.70  
FC/MS/2007.2661

Monsieur Jean LAURENT  
9 bis, rue du Val Joyeux  
78100 SAINT GERMAIN-EN-LAYE

Poissy, le 28 décembre 2007

Objet : Dette SIDRU.

Monsieur le Conseiller Municipal,

Par courrier en date du 29 novembre 2007, vous attirez mon attention sur la gestion de la dette du SIDRU et vous me transmettez votre analyse.

Par courrier en date du 11 décembre 2007 dont j'ai également été destinataire, le Président du SIDRU vous transmet les éléments chiffrés concernant les différents SWAPS dont vous aviez connaissance. Je ne doute pas que ces données financières contribueront à vous rassurer.

Toutefois, je tiens à vous préciser que la gestion de la dette du SIDRU découle des décisions prises au sein des comités syndicaux.

La Ville de Poissy y est toujours représentée par un de ses délégués, généralement Monsieur Olivier DELAS, qui me tient régulièrement informé des débats.

Soyez sûr que, comme mes collègues, je suis extrêmement vigilant à ce que la charge financière qui pèse sur nos administrés soit limitée et stabilisée au maximum en respectant scrupuleusement la réglementation.

Je vous rappelle également le rôle très important du Trésorier payeur général qui veille au bon usage et au respect des règles fiscales imposées aux collectivités. Il n'aurait pas manqué d'intervenir s'il avait jugé la gestion de la dette illégale ou faisant courir un risque important à notre syndicat.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Municipal, à l'assurance de ma considération distinguée.



**Le Maire**  
**Député des Yvelines**

  
**Jacques MASDEU-ARUS**